



N° de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. DE L'ISLET MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE-DE-L'ISLET

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Damase-de-l'Islet tenue le lundi 1^{er} août 2022, à 19 h, à la salle du Conseil et à laquelle étaient présents Mesdames les conseillères, Monique Gamache, Cathy Michaud, Messieurs les conseillers, Damien Jean, Guillaume Lapointe et Marie-Jean Pellerin, tous formant quorum sous la présidence de Madame le Maire Anne Caron.

La greffière-trésorière dresse le procès-verbal.

ORDRE DU JOUR

01. RESOLUTION POUR PUBLICATION D'UN APPEL D'OFFRES ET GESTION DE CONTRATS POUR LES SERVICES COLLECTE DES MATIERES RESIDUELLES

Résolution 108-08-2022

Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s de mandater madame Dany Marois, D.G. et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet l'entente intermunicipale pour la publication d'un appel d'offres et gestion de contrats pour les services de collecte des matières résiduelles.

02. RESOLUTION POUR SERVICE DE COLLECTE ET TRANSPORT DES DECHETS, DES MATIERES RECYCLABLES ET DES RESIDUS ENCOMBRANT PAR LA MUNICIPALITE DE L'ISLET

Résolution 109-08-2022

Il est proposé par le conseiller Damien Jean, appuyé par le conseiller Marie-Jean Pellerin et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s de mandater madame Dany Marois, D.G. et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Damase-de-L'Islet l'entente intermunicipale concernant les services de collecte et de transport des déchets, des matières recyclables et des résidus encombrants par la municipalité de l'Islet.

03. RESOLUTION DATE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AOUT

Résolution 110-08-2022

Il est proposé par la conseillère Monique Gamache, appuyé par le conseiller Guillaume Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers(ères) présent(e)s que la date de la prochaine séance ordinaire soit changée pour le mardi 16 août 2022.

04. CLOTURE DE LA SEANCE

Résolution 111-08-2022

Proposé par la conseillère Cathy Michaud, il est 19 h 10 .


Maire


D.G./Greffière-trés.